

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cent. — Suisse 25 cent.
Etranger 30 cent.
Réclame : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 fr.

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publika S. A.
St-Maurice, Lausanne, Mon-
treux, Genève, Fribourg, etc.
et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ABONNEMENTS :

Un an 1 mois 3 heb
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 11.20 6.— 3.50
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 9

Compte de Courant postal II n° 274

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**Nouveaux faits connus
Vendredi à midi**

A l'horizon politique, on annonce une entrevue à Lausanne de M. Motta, président de la Confédération, et de M. Millerand, chef du gouvernement français.

En Italie, la situation est sans changement.

Les Fêtes de Brigue

Demain, sur la Place de Brigue, devant cette chapelle dédiée à un saint qui, lui aussi, mourut par des flèches, des personnages considérables, délégués de gouvernements, de pays, de puissantes associations, comme l'Aéro-Club suisse et l'Aviation française, évoqueront la mémoire de Chavez, l'aviateur pérulien qui, le 23 septembre 1910, dédaigneux de l'obstacle et des entraves de l'air, franchit les Alpes, avec la rectitude du sanglier qui fend la broussaille, et atterrit à Domodossola, sous les ovations, mais les jambes brisées et le cœur agonisant.

Peu après, le malheureux héros mourait, non point consumé par son rêve, mais pour avoir vécu son rêve.

Le spectacle de l'inauguration d'un monument a toujours, par lui-même, une certaine grandeur et une certaine éloquence. Mieux que cela, la cérémonie de Brigue dégagera une leçon plus émouvante que jamais : non point seulement parce que l'œuvre du sculpteur Colin représente excellemment, dans Icare aux ailes déployées, le but de vie de l'aviateur, mais par toute la beauté tragique d'une pareille fin.

Geo Chavez était riche à millions, dit-on. Habitant Paris, il aurait pu se payer tous les plaisirs, mais, immédiatement, il se rendit compte que l'oïstivité et la fortune peuvent devenir, pour un jeune homme, des dangers aussi redoutables qu'une explosion de moteur, une rupture d'hélice ou un panache d'appareil.

Il entra dans l'aviation française. Un de ses camarades rappela, l'autre jour, dans un organe de sport, qu'à l'école d'aviation on lui avait donné ce surnom magnifique : *l'homme de la tempête*.

Et de fait, Chavez entendait défer l'air, conquérir les montagnes et le ciel. Il réussit son rêve, mais après le plus retentissant de ses exploits, il devait, lui aussi, hélas ! retomber sur le sol, les ailes brisées.

C'est de lui que Voltaire, anticipant plus d'un siècle, a dû dire quelque part dans la *Henriade* :

De Chavez, jeune enfant, l'étonnante aventure, de bouche en bouche, à la race future.

Ces vers médiocres nous reviennent obstinément à l'esprit en lisant le programme des fêtes de Brigue où, à côté de l'hommage individuel rendu au héros, l'énergie et le courage recevront leur part d'ovations et de fleurs.

Energie ! Y a-t-il un mot et une chose qui soient plus admirés à notre époque ? Nous sommes convaincus que Colin, en sculptant son Icare, a voulu, comme de juste, vénérer également cette vertu qui attire la jeunesse et lui imprime une heureuse influence.

Chavez, dans le choix de sa vocation,

puis dans sa surprenante prouesse, a montré des qualités d'énergie de tout premier ordre, et le fait le plus glorieusement scientifique du vingtième siècle, l'Aviation, restera inséparable de son nom.

Qu'importe la chute, pour douloureuse qu'elle fut, si demain d'autres, entraînés par la hardiesse de celui qui tombe, s'élancent à leur tour, dans ce superbe élan des espoirs, vers un idéal supérieur, dans cet effort incessant, toujours renouvelé, par quoi notre humanité tente de s'arracher à elle-même, de s'élever hors des contingences du terre-à-terre !

C'est ce qu'il arriva. A partir de 1910, l'aviation fit des progrès rapides et accomplit de réels prodiges. Chavez fut un jalonneur et un superbe pionnier de l'air, se tuant moins de quatre ans avant la terrible guerre où l'aéroplane devait jouer un rôle de premier plan, incendiant le ciel de la gloire de ses exploits.

C'est aux cris de Vive la Suisse ! Vive le Valais ! terrain du départ de Chavez ; de Vive la France ! Vive le Pérou ! sa patrie de travail, de naissance et d'origine ; de Vive l'Italie, terrain d'atterrissage et de la mort glorieuse, que se dérouleront les fêtes de Brigue !

Voyons, dans ces ovations et dans ces acclamations, qui iront certainement au cœur du Dr Guglielminetti, le promoteur intelligent de l'idée du monument, cette aurore de la fraternisation des peuples dont le traité de Versailles constitue la chartre sacrée.

Ch. Saint-Maurice.

Programme des Fêtes

Aujourd'hui, samedi, 11 septembre : 9 h. 15. Départ de Genève en bateau spécial avec MM. les délégués de la Fédération aéronautique internationale. Tour du lac. 13 h., Arrivée à Villeneuve. 13 h. 20, Départ par train pour Brigue. Le train arrivera à St-Maurice à 13 h. 51.

Arrivée à Brigue, 19 heures.

Dîner, hôtel Couronne et Poste : 20 h. 30. Soirée familière à l'hôtel. — 12 septembre : 8 h. Messe basse sur la place de Saint-Sébastien, à Brigue. Bénédiction du monument Chavez par Mgr l'évêque de Sion. 8 h. 30 : Inauguration du monument ; discours. 10 h. : Lunch offert par la ville de Brigue. 11 h. : Excursion à l'hospice du Simplon en automobiles. En passant à Brigue-Ried, inauguration d'un deuxième monument commémoratif à Chavez sur le champ d'aviation d'où il s'envola pour la traversée du Simplon. 13 h. : Dîner à l'hospice du Simplon. 16 h. : Retour à Brigue. Dislocation.

ECHOS DE PARTOUT

M. Lloyd George en Suisse. — Lors du départ du premier ministre britannique pour Londres, les télégrammes suivants ont été échangés entre M. Lloyd George et M. Motta :

« Son Excellence le Président de la Confédération suisse, Berne.

» Au moment de quitter le territoire suisse, je tiens à remercier une fois de plus Votre Excellence pour l'occasion que vous m'avez donnée de vous rencontrer et de m'entretenir avec vous de questions internationales, et je voudrais également, par votre entremise, remercier le peuple suisse, qui, durant mon court séjour dans votre merveilleux pays, m'a fait partout un si aimable accueil. Quiconque visite la Suisse ne peut

manquer de comprendre la fierté que le peuple suisse éprouve pour une telle patrie.

» Lloyd George. »

« Son Excellence Lloyd George, premier ministre, Londres.

» Je tiens à vous remercier très cordialement de votre si aimable message télégraphique. La Suisse a considéré comme un privilège de pouvoir offrir son hospitalité à votre repos, et quant à moi, je garderai un souvenir ineffaçable de la rencontre personnelle que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous.

» Motta. »

Trains à vendre. — Le gouvernement anglais met en vente plusieurs trains complets qui pourraient faire le bonheur des gens dont le plaisir est de voyager en ayant toujours le confort de la maison.

L'un de ces trains avait été organisé et installé pour le commandement en chef, il se compose de plusieurs wagons à couloir dans lesquels sont aménagés des chambres à coucher, de salles de bain, des salons, des bureaux, une cuisine et des offices. Le plancher des chambres est couvert de tapis de wilton rouges, les meubles sont en bois blanc, il y a des fauteuils et des rocking chairs, et partout la lumière électrique. Pour un homme d'affaires, le train du directeur général des transports serait plus commode, car il est formé de huit wagons avec plusieurs bureaux particuliers et, pour les commis, un vaste bureau renfermant neuf pupitres et dix-sept chaises. Il y a aussi des chambres à coucher et une salle de réception. La cuisine, monumentale pour un train, a un fourneau sur lequel on peut cuire le dîner de 40 personnes et l'office est amplement fourni de vaisselle et de services.

Il y a enfin un ancien train ambulance beaucoup plus simplement meublé et d'où l'on a ôté tous les appareils et les installations sanitaires.

Le gouvernement espère que les amateurs se présenteront et feront des offres acceptables pour acheter tout ce matériel qui est presque neuf.

Emission de Bons de Caisse 6 % de la Confédération pour le ravitaillement du pays. — Jusqu'au 8 septembre, il a été souscrit pour 115 millions de francs environ de ces bons. Les souscriptions se répartissent comme suit : Souscriptions contre espèces 72 millions de francs, Conversions 43 millions de francs. Ce résultat est très réjouissant et l'on espère que les souscriptions continueront à rentrer nombreuses jusqu'au jour de la clôture. — Les porteurs de Bons de Caisse 5 %, à l'échéance du 5 novembre 1920, sont rendus attentifs au fait qu'ils pourront convertir leurs titres jusqu'au 18 septembre prochain en Bons de Caisse 6 % de la Confédération.

La chasse dans les pays dévastés. — Dans un petit village de la région du Nord dévasté, village en ruines, privé de communications, complètement soigné, les habitants vivent un peu comme des sauvages : ils ont alors voulu profiter des avantages de cette situation, puisqu'ils avaient assez souffert de ses inconvénients. Une sorte de tribunal fut constitué pour y réglementer la chasse.

De temps immémorial, deux puissantes sociétés se partageaient le territoire de cette commune que sépare dans toute sa longueur un chemin de grande communication.

Or, l'arrêté préfectoral prend précisément ledit chemin comme démarcation entre le territoire où la chasse est autorisée et celui où elle est interdite. Il en résulte qu'une partie de la population peut se procurer du gibier, tandis que l'autre doit se contenter de la laisser faire.

Un brave ouvrier du pays ne voulut pas admettre cette inégalité de condition, décrocha tranquillement, dimanche, son fusil et alla battre la plaine de chaque côté de la ligne de démarcation ; naturellement, on lui dressa contravention.

Il en appela au « tribunal », et le soir, en présence de chasseurs siégeant dans la salle d'auberge du pays, le jugement suivant fut rendu :

« Attendu qu'il est de toute évidence que le bureaucrate promoteur de l'arrêté d'ouverture était en état d'ébriété complète lorsqu'il a rédigé ledit arrêté coupant en deux le territoire de la commune,

« Que cet arrêté est contraire à la justice et à la saine raison,

« Le tribunal le considère comme nul et non avenu.

« Dit qu'il n'y a pas lieu à poursuites à l'égard du prétendu contrevenant, le félicite

au contraire de son courage et de son énergie à défendre son droit et engage tous ses confrères à suivre son exemple ».

L'énoncé du jugement a été accueilli, verbalement en mains, par une chaude ovation.

L'aviation tueur d'enfants. — L'abbé Cléris, ancien capitaine au 128^e d'infanterie, qui dirige, à Paris, le patronage l'Œuvre de persévérance où s'est produit l'accident, dont le « Nouvelliste » a parlé jeudi, a fait les déclarations suivantes :

« Depuis une demi-heure environ mes élèves regardaient évoluer l'avion qui volait très bas. Groupés dans un coin de la cour, ils attendaient fiévreusement son passage au-dessus du patronage pour agiter leurs mouchoirs et lui crier leur admiration. Quatre d'entre eux avaient pris place sur une petite échelle appuyée contre ce mur en briques que vous voyez là et qui sépare la cour du jardin.

« Depuis qu'il durait, le spectacle avait perdu pour moi son intérêt et je n'y prenais plus garde, lorsqu'un bruit anormal, comme une petite explosion, me fit lever la tête.

« Je vis dans un éclair l'appareil raser le toit d'un immeuble qui domine la cour à quelque distance. La console qui supporte les fils téléphoniques fut fauchée par une aile et l'avion fonça sur moi qui n'eus que le temps de faire un bond de côté pour l'éviter. Il s'écrasa sur le sol dans un bruit affreux de ferraille et de cris. Une aile porta sur le mur de briques qui fut en partie démolie et les quatre enfants montés sur l'échelle disparurent dans toute cette horreur.

« La première émotion passée, je me précipitai au secours des victimes. Deux de mes pauvres petits avaient été projetés, tués sur le coup, de l'autre côté du mur. Deux gisaient en bouillie sous l'appareil. Un cinquième, grièvement blessé, fut transporté immédiatement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

« L'aviateur fut retiré des débris étourdi par la chute, mais paraissant assez légèrement blessé. »

Les exercices d'entraînement de l'Estienne, l'auteur de l'accident du Grand-Montrouge, ne consistaient qu'à survoler le champ d'entraînement du Bourget et la campagne située au nord. D'Estienne a donc commis une faute d'indiscipline grave en s'éloignant du Bourget.

L'enquête ouverte sera menée rapidement. Dès ce matin, un officier supérieur du 34^e régiment d'observation du Bourget, qui est affecté le pilote, s'est rendu sur les lieux de l'accident où, avec des officiers de la 12^e direction et du gouvernement militaire de Paris, on établira si réellement, comme d'Estienne le dit, l'accident est imputable à la rupture d'un fil de commande de direction.

Quoi qu'il en soit, d'Estienne sera rayé des cadres de l'aéronautique militaire. En outre, il passera, à titre militaire, devant le conseil de guerre pour faute dans son service, faute qui s'aggrave d'homicide par imprudence.

Simple réflexion. — Les âmes bonnes font toujours le monde meilleur qu'il n'est pour l'aimer mieux.

Curiosité. — On a vendu dernièrement à Londres, des vaches et des taureaux « Short-horn », de la plus pure race qui avaient appartenu à un éleveur écossais. Le troupeau, qui comptait 68 bêtes, a été payé en moyenne 35.425 francs par tête, car la vente a rapporté en tout 750.000 francs. Le plus haut prix, 35.775 fr., a été atteint pour un taureau de deux ans. Tout ce bétail a été acheté par des éleveurs du pays.

Pensée. — Le sens critique poussé trop loin glace et dessèche.

Réalités...

Qu'est-ce que le bon sens ?

Dans le très remarquable discours qu'il a prononcé à Meaux, pour l'anniversaire de la Marne, M. Millerand a défini le génie français le « bon sens », et le bon sens le « sens du réel ».

Il n'est pas mauvais qu'un ministre exalte une qualité d'esprit dont Girardin a pu justement écrire :

« Gouverner est une œuvre qui peut se passer plus facilement de génie que de bon sens. »

Mais qu'est-ce exactement que le bon sens ?

Le sens du réel, répond nettement M.

Millerand. A ce compte, pour avoir du bon sens, il devrait suffire d'avoir des yeux et de regarder, des oreilles et de savoir entendre...

Mais, la « réalité » n'est pas toujours accessible qu'elle apparait à première vue et qu'on le voudrait supposer. Combien d'intermédiaires, trop souvent, entre elle et nous, qui s'interposent, la cachent, la masquent ou la défigurent ! Combien de vessies que l'on nous présente comme des lanternes, mais aussi combien de lanternes, dont on supprime à nos yeux la « réalité » en soufflant dessus !...

Le tout serait de s'entendre sur la réalité et des vessies, et des lanternes.

Ainsi compris, le bon sens n'est pas du tout l'ennemi de la fantaisie, par exemple, mais il sait qu'elle n'est que fantaisie, et il en délimite le domaine. Lorsque Cousin affirmait qu'« il n'y a point de métaphysique quintessenciée qui puisse prévaloir contre le bon sens », il émettait presque une simple lapalissade, à condition que les gens de bon sens dont il parle se fussent mis d'accord au préalable sur ce qu'il convenait de traiter de « métaphysique quintessenciée ».

C'est cet accord précisément, qui est difficile, et pas seulement en philosophie, mais en politique, et plus généralement pour tout ce qui concerne la conduite et les pratiques courantes de la vie.

Mais, parce qu'il y a un certain nombre d'idées générales et généreuses, — de celles justement qui ont assuré la victoire de la Marne, — parce qu'il y a un fond d'idées qui sont, en quelque sorte, le patrimoine moral de la France, et sur lesquelles tous les Français sont unanimes, ou du moins l'immense majorité des Français, M. Millerand a raison d'y démêler le génie national, et d'identifier ce génie national avec le « bon sens ».

« Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis », notait La Rochefoucauld. Il suffit donc, pour assurer ce triomphe du bon sens français, que tous les Français, sur toutes les questions essentielles, finissent par être du même avis.

L'argent embarrasse-t-il ?

Que feriez-vous, demande à ses lecteurs un journal étranger, si vous aviez les millions de Vanderbilt ?

S'il est facile de poser la question, il est moins facile de se voir « millionnaire », fût-ce une petite minute. D'ailleurs, chacun sait, et notre confrère ne l'ignore pas sans doute, que l'emploi des millions est différent suivant qu'on les possède en banque ou en imagination.

Quand il s'agit de dépenser sa fortune, chaque richard a une façon personnelle qu'il juge excellente sinon la meilleure. Il dépend du goût et de l'esprit du passant de la trouver bonne ou mauvaise. Il y en a aussi beaucoup qui ne font rien de leurs millions. Ceux-là, on les ignore. Et quand on les connaît, on les blâme. Mais que l'on fasse construire des bibliothèques, des hôpitaux ou des clubs, l'argent roule et c'est l'essentiel, sans qu'il faille considérer si c'est pour notre étonnement, pour notre plaisir ou notre bonheur.

Sous réserve au surplus de savoir si les millions suffisent à faire un homme heureux, je veux bien pour un moment me mettre à la place d'un Vanderbilt quelconque. Je crois que j'emploierais « mes » millions au plus pressant. Je favoriserais d'abord la presse qui rend des services incalculables ; je volerais au secours de quantité d'œuvres de religion, d'assistance et d'économie sociale, sachant que c'est encore de cette manière que je serais le plus agréable à Dieu et aux hommes.

B.

LES EVENEMENTS

Marche sur les Indes

LA SITUATION

Battus à plate couture sur le front polonais, les bolchevistes se rabattent sur l'Arménie, au mépris des préliminaires d'armistice, et annoncent, à son de trompe, leur marche sur les Indes, pour forcer l'Angleterre à une paix hâtive. C'est Enver pacha qui commande, sur ce point, les forces rouges.

— Les pourparlers de Riga vont commencer aujourd'hui ou demain. On est très optimiste des deux côtés, bien que la situation soit compliquée par l'agression de la Lituanie. Le gouvernement polonais a envoyé une longue note à la Société des nations sur son conflit avec cet Etat.

— Des collisions sanglantes se sont produites à Trieste, les socialistes ont attaqué les gardes royaux, une bombe a été lancée sur un cortège funèbre, un gendarme a été tué et son cadavre profané. Tels sont les faits dans leur crudité.

— La commission internationale du Danube poursuit l'examen de la question et procède à l'élaboration des statuts définitifs du fleuve. La délégation roumaine a présenté des propositions. Les délibérations continueront vendredi.

— La conférence de Stresa a pris fin mercredi. La délégation allemande, à la tête de laquelle se trouvait le ministre du ravitaillement, a reconnu que l'Allemagne devait faire ses achats en Italie au moyen des avances italiennes.

Nouvelles Etrangères

Le tremblement de terre de mardi

Des centaines de victimes

Le tremblement de terre qui a secoué la côte occidentale d'Italie et, par répercussion affaiblie, la Côte d'azur française, a eu des conséquences très graves et a coûté la vie à des centaines de personnes. Il avait été précédé d'une légère secousse dans la nuit de lundi à mardi, mais a sévi dans toute sa force mardi matin, vers 7 h. 57. On l'a ressenti violemment dans une zone qui s'étend du sud de Sienne jusqu'au nord de la Spezia et, de l'autre côté des Apennins, dans la région de Modène. Le nombre des victimes paraît être considérable.

On mande de Lucques que le séisme a eu son épicerie dans la haute Garfagnana. Une série de maisons ont été renversées, beaucoup sont lézardées. A Fosciandora, il y a plusieurs victimes. Un habitant qui s'était jeté sur le sol du haut d'un second étage a été enseveli sous les débris de sa maison. Il y a plusieurs blessés. A Pieve Fosciana, le couvent des sœurs de Ste-Anne est très endommagé, la coupole de la chapelle menace de s'écrouler. Une maison s'est effondrée, causant la mort de 6 personnes. Il y a 26 blessés. A Casiglione, la tour de l'horloge s'est inclinée et l'horloge s'est brisée sur le pavé. Il y a 4 morts et 20 blessés.

Villa Collemantina est presque entièrement détruite. On a retiré jusqu'ici 25 cadavres des décombres, mais on n'est pas au bout. La population a pris la fuite. Le syndic est sain et sauf, mais sa femme et ses deux fils ont été tués. L'Hôtel-de-ville, l'église et le campanile sont en ruines. Dans toute la contrée, des maisons se sont écroulées ou fissurées. A Piazza, on a déjà retrouvé 6 morts, dont 4 femmes. A Gogliano, on a relevé 10 cadavres. A San Camporgiano, 8 morts. A Poggio, 3 morts et beaucoup de blessés. A Mologno, on voit dans le sol une crevasse de 10 centimètres. On calcule que 15.000 personnes de la région campent en plein air. Des secours sont arrivés de Lucques. Après la secousse principale, on en a ressenti six autres, qui ont augmenté la panique de la population.

A Carrara, le tremblement de terre principal a duré 5 secondes. A Marina, un arc-boutant de l'église s'est écroulé, tuant une femme et blessant 7 personnes. Le travail a été abandonné dans les carrières de marbre. A Massa, il y a un mort et trois blessés.

On mande de Spezia au *Corriere della*

Sera que la secousse a été très violente, du 5e degré de l'échelle Mercalli. Fivizzano est en ruines. Peu de maisons, en dehors de celles de construction récente, ont résisté. Le nombre des morts est évalué à 30, celui des blessés à 300. Il serait plus considérable si, après la petite secousse de la veille, une partie de la population n'avait bivouaqué dans les champs. Le buraliste postal Moratti a perdu toute sa famille, sauf un enfant qu'il a pu emporter à temps. Plusieurs petits villages de la région sont éprouvés.

On a constaté un peu partout le même phénomène qu'à Messine : les murs extérieurs des maisons ont résisté, mais l'intérieur s'est effondré, ensevelissant les habitants. Les survivants sont comme hébétés et vaguent autour des débris de mobilier qu'ils ont pu sauver du désastre.

Un télégramme de Modène dit que la secousse a été ondulatoire, direction nord-ouest-sud-est et a duré 15 secondes. Elle a été si violente que les appareils de l'Observatoire ont été abîmés. On signale quelques victimes dans l'Apennin.

On mande de Pise que les aiguilles de l'horloge de la préfecture se sont arrêtées sur 7 h. 56 min. La tour penchée de la place du Dôme a oscillé d'une manière effrayante. Les fils électriques entrant en contact ont produit des courts-circuits. Plusieurs maisons sont fissurées, ainsi que l'église San Malteo, qui a dû être fermée. Il y a eu un certain nombre de morts et de blessés parmi les personnes de la ville et de la région qui se sont jetées par les fenêtres. Plusieurs églises sont endommagées.

Nouvelles Suisses

La session d'automne des Chambres

Le lundi 20 septembre s'ouvrira la session d'automne des Chambres fédérales. Un programme très chargé attend comme de coutume le Conseil national. Au nombre des objets les plus importants, il y a lieu de relever l'annexe au treizième rapport de neutralité concernant la lutte contre la pénurie des logements ; le projet sur l'assurance vieillesse, invalidité, et le projet concernant le droit d'auteur. Le Conseil aura également à se prononcer sur plusieurs annexes du quatorzième rapport de neutralité, sur le message relatif à la création d'un office national du travail, et sur les statuts de la caisse d'assurance pour les fonctionnaires de la Confédération. Puis une série d'objets d'importance secondaire : action de secours en faveur de l'Autriche, crédits supplémentaires (première série) pour 1920 ; projet de reconstitution des vignes atteintes de phylloxéra ; modification de la loi de rachat (prolongement du délai d'amortissement) ; convention avec la France au sujet du Maroc. Mentionnons enfin la votation finale sur l'arrêté d'exécution de l'impôt de guerre ; la révision de la loi sur la Banque nationale ; le nouveau règlement du Conseil national ; l'acquisition de matériel de guerre.

Quant au Conseil des Etats, il aura à procéder à la votation finale sur l'arrêté d'exécution de l'impôt de guerre, à se prononcer sur une série de questions, telles l'initiative des traités soumis au referendum, les traités internationaux d'arbitrage, l'action de secours à l'Autriche, à voter enfin les crédits supplémentaires première série pour 1920.

Son programme prévoit encore l'acquisition de matériel de guerre pour 1921, le rapport de gestion de 1919, la loi sur les loteries et autres questions qui seront traitées aussi au Conseil national.

En outre, 23 motions et 8 interpellations sont actuellement pendantes devant les Chambres.

Le voyage de M. Millerand en Suisse

Il se confirme que M. Millerand, président du conseil, se rendra en Suisse, vers le milieu de ce mois, pour s'entretenir à Lausanne avec M. Motta des diverses questions intéressant les deux pays.

Au sujet de ce voyage, le *Main* reçoit les renseignements suivants :

« M. Motta, président de la Confédération helvétique, qui a eu l'occasion récemment de rencontrer MM. Lloyd George et Giolitti, a fait exprimer à Paris, dans les termes les plus aimables et les plus cordiaux, le plaisir qu'il aurait de rencontrer également M. Millerand lors de son prochain séjour en Savoie.

» M. Millerand, avisé par dépêche au cours de sa tournée sur le Rhin du désir de M. Motta, a fait savoir qu'il avait l'intention, au cours de son séjour à Aix-d'aller passer une journée à Genève, et qu'il serait, lui aussi, très heureux de pouvoir y rencontrer le président de la Confédération et de s'y entretenir avec lui.

» Les détails de l'entrevue ont finalement été arrangés comme suit : M. Millerand arrivera le 15 septembre à 11 heures du matin à Genève, où il sera reçu officiellement, et un grand banquet y sera donné en son honneur. Aussitôt après le déjeuner, il se rendra en automobile à Lausanne, où l'attendra le président de la Confédération. MM. Motta et Millerand pourront y causer à l'aise.

» Les négociations franco-suisses, qui sont entamées et qui ont trait à la suppression des zones franches de Savoie et du Pays de Gex, seront certainement le principal objet de la conversation des deux hommes d'Etat. C'est à cause de ces négociations, qui intéressent principalement et directement les Genevois, que M. Motta a préféré que son entrevue avec M. Millerand ait lieu dans le canton de Vaud plutôt que dans le canton de Genève. »

Naufrage dans l'Aar

Deux victimes

Un grave accident de bateau s'est produit sur l'Aar mercredi au-dessous de la digue de l'usine Felsenau. Deux jeunes gens de 20 ans, nommés Walther Mausli et Rudolph Grogg, tous deux ouvriers à la fabrique d'appareils de chauffage central et membres de la Société des pontonniers de Wyler, avaient entrepris une partie de canot. S'étant approchés un peu trop des écluses, le bateau ne tarda pas à être entraîné et, submergé par les eaux, coula à pic avec ses occupants. Toutes les tentatives de sauvetage entreprises par des ouvriers qui se trouvaient à proximité sont restées vaines.

L'accident d'aviation du lac de Zurich.

Le cadavre de l'aviateur victime de l'accident près de Zollikon, lieutenant finlandais Leijer, a été retrouvé mercredi par l'équipe de sauvetage de la police de la ville.

Mort de Rodolphe Mosse.

On annonce la mort, à l'âge de 77 ans, de l'éditeur Rudolf Mosse, propriétaire du *Berliner Tageblatt* et de la maison de publicité qui porte son nom.

Né à Graetz, près de Posen, en 1843, il avait entrevu de bonne heure l'avenir de la publicité et, à 24 ans, il fonda la maison dont les succursales couvrent bientôt l'Allemagne. En 1872, il lança le *Berliner Tageblatt*, qui trouva un rapide développement dans les milieux financiers, industriels et Israélites.

Mosse avait gagné une immense fortune dont il faisait d'ailleurs bon usage, en dotant des institutions charitables, des bibliothèques, etc. A l'occasion de son 70e anniversaire, il avait donné un million à la ville de Berlin et 400.000 marks à la caisse des retraites du *Berliner Tageblatt*. Il possédait une magnifique galerie de tableaux.

En Suisse, où Mosse avait fondé une succursale, il affirmait un certain nombre de journaux zurichois et la publicité de l'horaire des Chemins de fer fédéraux.

Comptoir suisse.

A la cérémonie officielle de l'ouverture du Comptoir suisse, le samedi 11 septembre, à 14 heures, prendront la parole, après M. Eugène Failletaz, député, président, M. le conseiller d'Etat Dr Ferdinand Porchet, chef du Département de l'agriculture, commerce et industrie ; M. le Dr Paul Maillefer, syndic de Lausanne, et M. Jean de Muralt, président du Grand Conseil.

Nous croyons utile de rappeler que le public a accès au Comptoir, l'après-

midi de lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et toute la journée des samedi et dimanche moyennant une carte qui coûte un franc. Des cartes donnant droit à l'entrée pendant toute la durée du Comptoir sont en vente au prix de 6 francs. Nous rappelons aussi que les matinées sont réservées, sauf les samedis et les dimanches, aux porteurs de cartes d'acheteurs, mais que les porteurs de ces cartes ont également droit à l'entrée l'après-midi, ainsi que les samedis et dimanches durant toute la journée.

L'impôt sur la bière.

Afin d'éviter tout malentendu, au sujet de la discussion qui a eu lieu à la conférence de Kandersteg pour l'imposition de la bière, les brasseurs communiquent ce qui suit : Les représentants suisses des brasseries ont compris qu'il était nécessaire pour la Confédération de se créer de nouvelles sources de revenus. Ils ont déclaré qu'ils s'opposeraient à l'introduction d'un impôt ne frappant que la bière et qu'ils n'accepteraient l'impôt qu'à la condition que, toutes les autres boissons alcooliques soient également imposées.

Une réforme aux C. F. F.

La direction générale des C. F. F. a communiqué au cours de la conférence qui réunissait les représentants du personnel que la situation financière difficile dans laquelle elle se trouvait l'oblige à pratiquer une certaine économie dans l'emploi du personnel, économie qui ne pourra être rendue possible que par une simplification et une meilleure répartition du service, par l'emploi rationnel du personnel et par une collaboration réciproque des diverses catégories.

Les représentants du personnel se sont déclarés prêts à participer et à collaborer à cette œuvre d'assainissement et de réformes et ont formulé diverses propositions relatives à ce projet. Ils ont exposé entre autres la nécessité d'une réforme administrative et fait valoir le droit de discussion et ont demandé la suppression des règlements et des mesures tracassières ainsi qu'une modification du règlement de la caisse des pensions et secours.

La deuxième tentative de Durafour échoue.

La deuxième tentative de l'aviateur Durafour d'atterrir au Mont-Blanc a échoué. Parti de Saint-Georges, jeudi matin à 7 h. 45, l'aviateur est allé jusqu'aux abords du Mont-Blanc, mais comme la veille, il n'a pu prendre suffisamment de hauteur pour survoler le Dôme du Goûter où il devait atterrir. Il est rentré à Saint-Georges à 9 h. 05.

Fièvre aphteuse.

On nous écrit d'Einsiedeln :

Contrairement aux bruits répandus en Valais, selon lesquels la fièvre aphteuse sévirait à Einsiedeln, cette localité est absolument indemne. On peut donc s'y rendre en pèlerinage, à titre individuel ou par petits groupes, sans aucun danger de contagion pour la Vallée du Rhône.

LA REGION

Chamonix.

M. Edouard Edmond, employé des eaux et forêts à Cluses, revenait d'Argentière à bicyclette, lorsque passant au hameau des Teines, n'ayant pu par suite de la forte déclivité ralentir son allure, il heurta un groupe de villégiateurs dont deux furent renversés, MM. Loeb Jules, 68 ans, professeur, et Blum Lucien, rentier, tous deux demeurant à Paris. M. Loeb, qui avait perdu connaissance, reçut les soins du docteur Fischer.

Poignée de petits faits

— A la suite de la conférence financière de Kandersteg, la commission du Conseil national chargée de l'assurance vieillesse et invalidité a été convoquée, à Berne, pour le 16 septembre.

— Un cirque donnant des représentations à Genève ayant demandé vingt contrôleurs, cinq cents candidats se sont présentés.

— On annonce que, à New-York, se produira un grave conflit entre les autorités et les sans-abri. A compter de cette date, en effet, les propriétaires d'immeubles ne feront plus que des locations au mois, ce qui aura pour conséquence une augmentation des loyers dans la proportion de 100 à 200

pour cent. On s'attend à voir le nombre des sans-abri s'élever en octobre à trois cent mille. Enfin, les difficultés se trouveront accrues encore par la grève des déménageurs.

— Le prince Constantin Radziwill est décédé à Paris mercredi, à l'âge de 70 ans. Il appartenait à la branche polonaise de la célèbre famille.

— Le lieutenant-aviateur Roget, terminant son tour d'Europe, après avoir survolé Varsovie, Prague, Bucarest, Constantinople, Athènes et Rome, est arrivé mercredi à Paris, venant de Lyon.

— On mande de Constantinople, en date du 6 septembre, au « Daily Mail », qu'il y a actuellement à Ismid 8500 réfugiés venant de l'intérieur de l'Asie Mineure, et que le nombre augmente de jour en jour. Ces réfugiés annoncent que huit villages arméniens et 12 villages grecs ont été détruits. Quant aux autres villages, ils ont été anéantis.

— Un violent incendie a détruit mercredi après-midi le grand immeuble campagnard connu sous le nom de pension Ummel, à Valandron, près de la Chaix-de-Fonds. On ne signale aucun accident de personne. Les 46 enfants hospitalisés dans cet établissement devront être logés ailleurs par des moyens de fortune.

— Le comité de l'Association des cheminsots a décidé de cumuler les fonctions de président et de secrétaire général de l'Association et de les confier à M. le Dr Woker, jusqu'ici président central.

— Rarement marché fut aussi riche et aussi considérable que le dernier marché de Berne. Les paysans, malgré la fièvre aphteuse, sont venus si nombreux qu'ils occupaient presque toutes les rues de la ville et étaient serrés comme des oignons à leur chaîne ! Ils offraient à vendre surtout des pommes, des pruneaux et des poires, mais aussi beaucoup de choux, de champignons et de pommes de terre, celles-ci de 20 à 25 centimes le kilo. Les œufs se paient encore 40 à 42 centimes pièce. Tout n'a pas pu être vendu, loin de là.

— L'incident de frontière de l'Umbrail, au cours duquel deux soldats suisses ont été blessés par des projectiles italiens, sera réglé ces jours-ci, notamment au point de vue de l'indemnité à verser par l'Italie. Les colonels Mercier et Koch, assistés du capitaine Gianetti, composeront la délégation chargée de mener les négociations pour le compte de la Suisse.

Nouvelles Locales

Paralysie infantile

Aurons-nous une nouvelle épidémie ?

Le service sanitaire cantonal vaudois communique que la poliomyélite (paralysie infantile), qui sévit actuellement en France, dans les contrées limitrophes de notre frontière, et qui a pris une grande extension en Amérique ces dernières années, est apparue dans le canton avec une fréquence inusitée.

Les caractères de la maladie font prévoir l'apparition d'une épidémie.

Il est rappelé que la poliomyélite rentre depuis 1914 dans les maladies à déclaration obligatoire ; il faut prendre à son égard les mêmes mesures d'isolement et de précautions qu'à l'égard de toutes les maladies infectieuses graves.

Le % de la population atteinte est, en général faible ; mais les suites de la maladie sont très sérieuses. Il faut appeler le médecin auprès de chaque malade qui présenterait, après des troubles généraux de la santé peu accentués, des symptômes de paralysie d'un membre, même passagère.

Société des boulangers du Bas-Valais

De la Feuille d'Avis :

Dernièrement a été tenue à Sion une assemblée générale des patrons boulangers du Bas-Valais, en vue de constituer une association.

La séance était présidée par M. Louis Gaillard, maître-boulangier à Sion, qui a remercié les participants, au nombre d'une quarantaine d'avoir répondu à l'appel des initiateurs, MM. Florentin Wyden et Louis Gaillard.

M. Georges Bernard, rédacteur français du *Journal des Boulangers*, a rappelé que vers 1890 il existait déjà un syndicat des boulangers de Monthey, dont feu Louis Borgeaud était président. La société ne comptait que 14 membres et disparut bientôt. Le conférencier a insisté sur la nécessité de l'organisation des patrons-boulangers d'une région aussi importante que le Valais.

afin de pouvoir réaliser les améliorations de nature à développer leur prospérité et de maintenir leur situation dans la classe moyenne, la meilleure assise de l'ordre social :

« Le patronat, dit-il, constitue une force à laquelle il ne manque parfois que l'appui du nombre pour obtenir le succès. Nous devons nous convaincre de cette vérité démontrée par l'expérience et ne rien négliger pour construire sur des bases solides, notre prospérité économique ».

M. Bernard a ensuite tracé un programme complet de travail, et énuméré tous les avantages qu'une société de patrons-boulangers peut fournir à ses membres, tant par ses propres ressources que par celles de la puissante association suisse des boulangers et confiseurs.

L'assemblée a approuvé le programme tracé et les boulangers présents ont décidé à l'unanimité de constituer la « Société des patrons boulangers du Valais ». Les statuts ont été adoptés avec charge pour le comité de les rédiger définitivement, de les présenter à la prochaine assemblée générale.

Le comité est constitué comme suit : Louis Gaillard, à Sion, président ; Wyden Florentin, à Sion, vice-président et caissier ; Delaloye Ignace, fils, à Ardon, secrétaire ; Cottet Jules, à Monthey ; Baud Henri, à St-Maurice ; Ribordy Léonce, à Riddes et Lafont Maurice, à Martigny.

L'assemblée a décidé d'adhérer à l'Association suisse des boulangers.

Des remerciements chaleureux sont votés à l'adresse des « Minoteries de Plainpalais », qui ont fait don aux initiateurs d'une somme de 50 francs destinée à couvrir les premiers frais d'organisation.

Recrutement en 1920

Le Département militaire du Valais porte à la connaissance des intéressés qu'en raison des dangers de fièvre aphteuse, les visites sanitaires du recrutement prévues à Monthey pour les 20 et 21 septembre et à St-Maurice pour le 22 sont renvoyées jusqu'à nouvel avis.

La Clinique de St-Amé à St-Maurice

La Clinique de St-Amé a d'abord ses vingt ans. Lors de sa fondation, le Valais n'avait aucun établissement où le chirurgien pût faire une opération selon les règles de la science. Maintenant que l'on restreint le nombre des tribunaux, on voit se multiplier et fleurir le nombre des cliniques et des hôpitaux, de telle sorte que si l'on fait exception des grands centres où il y a des hôpitaux pour les Facultés de médecine, le Valais n'aura bientôt plus rien à envier aux autres cantons.

La Clinique de St-Amé, à St-Maurice, à la fois civile et militaire, a rendu, pendant la mobilisation, des services signalés à la Suisse entière. La Confédération y a attaché successivement des chirurgiens mobilisés, valaisans, genevois, vaudois et neuchâtelois.

Que de soldats y ont été opérés gratuitement, pendant leur service militaire !

Et même quelque plaisant avait répandu l'épouvante chez de vieux troupiers qui devaient reprendre le sac : Il ne faut pas avoir mal au ventre aux Fortifications. Sinon — à la Clinique de St-Amé ! Et de suite vos copon ou gros bocon di boués !

Fatiguée par la mobilisation, la Clinique de St-Amé se remet dans un brillant émail. Pendant qu'il y a de la place, tous les chirurgiens peuvent y déposer leurs malades et les opérer ou demander l'aide d'un autre chirurgien.

A la suite de plusieurs graves opérations faites par M. le Dr Jacques Roux, l'administration de la Clinique a la satisfaction d'annoncer qu'il y aura, à l'avenir, le concours et la collaboration de cet habile chirurgien. Formé pendant des années, sous la main du célèbre Professeur Roux, son oncle, il est arrivé à une vraie maîtrise en chirurgie.

La Clinique de St-Amé qui n'a jamais eu qu'un but de charité, et qui a la déiense de réaliser des bénéfices, reste, au milieu de la cherté de la vie, avec les prix modestes de 4 fr. 50 par jour en chambre commune, et de 7 fr. en chambre particulière, frais de médecin et de pharmacie non compris.

Toutes les aumônes pour l'entretien des bâtiments et les installations ou pour la diminution du prix de pension des malades, sont reçues avec reconnaissance.

L'Administration.

La question du lait

Des pourparlers ont eu lieu mardi et mercredi, à Berne, entre le Dr Kaeppli, chef de l'Office fédéral de l'alimentation, et le représentant des associations de producteurs de lait.

D'après la *National Zeitung*, on espère aboutir à la conclusion d'un accord sur la base d'une augmentation de trois centimes par litre. De leur côté, les producteurs feraient des concessions en ce qui concerne les conditions de transport.

LA CHASSE

Il est probable que l'ouverture de la chasse aura lieu, en Valais, le 15 septembre. Cette nouvelle remplira de joie nos nemrôds quelque peu désappointés par le retard.

La Coupure du District de St-Maurice

On nous écrit de Finhaut :

Nous protestons énergiquement contre la coupure en deux du district de St-Maurice. C'est la fin de la vie commune, et nous ne comprenons pas comment on a osé dire, au Grand Conseil, qu'il n'y avait qu'une voix dans la vallée de Salvan-Finhaut pour approuver le rattachement de la moitié du district au district de Martigny et l'autre moitié au district de Monthey. A Finhaut, nous ne partageons absolument pas cette manière de voir.

On nous écrit de St-Maurice sur le même sujet :

A St-Maurice, on a appris avec joie que les communes d'Evionnaz, de Collonges et de Dorénaz montrent un mécontentement caractéristique contre le partage du district de St-Maurice et le sacrifice que l'on impose au chef-lieu.

Les affaires judiciaires sont plus nombreuses et plus importantes dans le district de St-Maurice que dans tel autre district, cependant maintenu. On dit bien que l'on continuera à siéger dans la capitale, mais il va de soi que l'on ne tardera pas à transporter les pénates à Martigny et à Monthey.

D'autre part, a-t-on songé à la situation de l'Office des Poursuites ?

Est-il possible que cet Office ait affaire à deux juridictions ?

Nous voulons encore espérer que les seconds débats du Grand Conseil ne consacreront pas cette iniquité et ce non-sens. Pourquoi, par exemple, n'unirait-on pas, du moment qu'il y a un sacrifice inévitable à faire, les deux districts de l'Entremont et de St-Maurice, au point de vue judiciaire ?

L'Entremont, très sage, a peu de causes, et le tribunal siégerait, selon les besoins, à St-Maurice ou à Sembrancher. Ainsi, l'on sauvegarderait l'unité du district de St-Maurice.

Cette solution pourrait paraître baroque à certains députés. Nous leur ferons remarquer que fait analogue existe, chez nos voisins de Vaud. Le district d'En-Haut et le district d'Aigle ne font qu'un au point de vue judiciaire. Cependant, on enjambe une partie du district de Vevey par Montreux.

Ouverture du Comptoir

Aujourd'hui, samedi, s'ouvre à Lausanne le Comptoir suisse de l'Agriculture et de l'Alimentation.

L'inauguration a été précédée hier, vendredi après-midi d'une visite officielle du Comptoir, organisée à l'intention des représentants de la presse et qui sera suivie d'une réunion familière, dans le hall de dégustation.

Le Valais est brillamment représenté à ce Comptoir.

La Fédération des Producteurs de lait a très intelligemment exposé nos excellents fromages du pays, en particulier ceux de Bagnes et de Conches. Un personnel attiré servira même, au buffet du Comptoir d'excellentes raclettes qui ne manqueront pas d'être appréciées.

Vins et fruits n'attireront pas moins l'attention des visiteurs.

Service postal télégraphique et téléphonique

Pour faciliter les exposants et visiteurs du *Comptoir suisse*, un bureau de poste installé à l'intérieur de la grande halle de Beaulieu fonctionnera pendant toute la durée d'ouverture du Comptoir, donc aussi le dimanche.

Ce bureau se chargera de l'expédition des envois postaux de toutes catégories, à l'exception des remboursements ; il sera, à cet effet, en relation avec les services postaux de la gare de Lausanne, de manière à assurer le départ des courriers par tous les trains des C. F. F. De plus, ce bureau aura un service de *poste restante* et sera chargé de procéder deux fois par jour (dès 8 heures et dès 15 heures) à la distribution des envois postaux de toutes catégories, adressés aux exposants directement au *Comptoir suisse*.

Des télégrammes pourront être également remis, pour expédition, au bureau postal du *Comptoir suisse*. En outre, les exposants et visiteurs auront des *cabines téléphoniques* à leur disposition dès le 6 septembre déjà.

La fièvre aphteuse

On mande de Londres que l'Amirauté a offert plusieurs croiseurs déclassés au ministre de l'agriculture pour procéder à des expériences sur la fièvre aphteuse. Les navires seront aménagés en laboratoires munis de tout ce qui est nécessaire pour faire les recherches sur cette épizootie et en découvrir le germe et le traitement.

Une fois que les travaux seront finis, les savants qui prendront place sur ces navires pourront débarquer. Pendant tout le temps que dureront les recherches, ces hommes dévoués resteront en mer, isolés de toute le monde. C'est l'essai le plus complet que l'on aurait fait pour découvrir la cause et le remède de cette maladie qui fait tant de mal dans tous les pays.

Inspecteurs scolaires

On nous écrit :

Le *Nouvelliste* a annoncé, jeudi, la nomination de M. l'Abbé Rey comme inspecteur scolaire du district de Monthey. La nouvelle est exacte, mais, le vent étant en ce moment aux scissions de toutes sortes, il vous faut ajouter que le district de Monthey a été divisé en deux, au point de vue des écoles, tout comme le district de St-Maurice vient de l'être au point de vue judiciaire : M. l'Abbé Rey inspectera les écoles de Monthey et de la Vallée d'Illeiez, et M. le Chanoine d'Allèves, de Vouvy, celles qui se trouvent de Collombey à St-Gingolph.

La garde de la frontière

De la *Gazette de Lausanne* :

Nous nous sommes élevés à plusieurs reprises contre le licenciement prématuré des gardes de la frontière et on a relevé ici-même le silence assez surprenant fait par la plupart des journaux suisses sur cette malheureuse décision. Maintenant que le mal est fait, on peut regretter que l'opinion n'ait pas été mise en état de réagir, sur une plus grande échelle contre les mesures qui se préparaient. En politique aussi, il vaut mieux prévenir que guérir.

Aujourd'hui que la frontière est quasi-ouverte, on s'aperçoit, un peu tard, des dangers auxquels nous nous exposons.

« Depuis le 1er septembre, écrit le *Bund*, la surveillance de la frontière du nord et de l'est a été remise sans bruit aux polices cantonales. Les volontaires ont été congédiés, mesure qui procède sans doute plutôt de considérations financières que d'autres raisons. Au point de vue économique et politique, la situation de l'Europe et de la Suisse n'est pas meilleure aujourd'hui qu'il y a un an. »

Le journal bernois demande avec raison que les autorités s'occupent des hommes brusquement licenciés. Il aurait pu ajouter que la meilleure manière de le faire serait de les rengager pour le même service, mais on sait que l'administration a pour principe de ne jamais reconnaître ses erreurs.

Le *Bund* se demande à son tour si la remise de la garde de la frontière aux polices cantonales ne comporte pas une renonciation à tout contrôle efficace. Il est certain, ajoute notre confrère, que l'immigration étrangère reprend de plus belle et qu'en Suisse les Suisses sont refoulés par les étrangers. Les conséquences ne tarderont pas à s'en faire sentir ».

Evidemment, mais il aurait fallu s'en aviser en temps utile. Nous avons dit et nous maintenons que les autorités administratives militaires qui ont préparé ces mesures craignaient par-dessus tout qu'elles ne viennent à la connaissance de la presse.

L'abus des stupéfiants... chez les fourmis

Le Père Jésuite Erich Wasmann, très connu par ses travaux d'histoire naturelle sur les fourmis, et un autre naturaliste, M. H. C. Jordan, ont étudié les mœurs des fourmis qui admettent volontiers dans leurs fourmilères la présence de certains coléoptères et les traitent avec beaucoup d'égards pour en obtenir une sécrétion cutanée. Parfois cette sécrétion est sucrée : tel est le cas des pucerons que les fourmis vont chercher et entretiennent comme nous faisons des vaches laitières. D'autres fois, elle a une action stupéfiante : c'est le cas de certains coléoptères à élytres courts (staphylius) appartenant aux genres *Lomechusa* et *Atemeles*.

A la partie antérieure de leur abdomen, entre les 3e et 4e segments, s'ouvrent à la face dorsale des conduits qui amènent au dehors une sécrétion à odeur d'acétate d'amyle ; les fourmis lèchent avidement cette sécrétion, qui produit sur elles une action stupéfiante. Ces animaux choyés par elles devraient plutôt être chassés comme des intrus et poursuivis comme des ennemis de la fourmière, puisqu'ils se nourrissent en dévorant le couvain. La satisfaction de leur plaisir fait perdre aux fourmis le souci de l'avenir de la communauté. C'est le P. Wasmann qui a comparé ce vice des fourmis à la dégradation que produit chez l'homme l'abus de l'alcool et des narcotiques.

D'après Jordan, les glandes qui produisent cette sécrétion stupéfiante existent non seulement chez les *Lomechusa* et les *Atemeles*, mais également chez d'autres coléoptères que les fourmis n'ont pas l'habitude d'adopter. Originellement, l'insecte s'est servi de cette sécrétion pour réduire à l'impuissance les fourmis et pénétrer par force dans la fourmière ; après coup, l'intrus a été admis comme un hôte et choyé par les fourmis.

Automobiles et douanes suisses.

Le Touring-Club suisse nous informe qu'à teneur d'une récente décision prise par la direction générale des douanes et entrée en vigueur le 1er septembre courant, l'expédition douanière des marchandises, etc., avec passavant ou prises en note ne peut avoir lieu aux bureaux de douanes suisses de route, que de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Pour les expéditions qui seraient demandées en dehors de cet horaire

régulier de service, il sera perçu les taxes ci-après :

a) pour *voitures automobiles* : 5 fr. par voiture s'il y a lieu de créer ou décharger un passavant ; 1 fr. par voiture dans tous les autres cas.

b) pour les *vélocipèdes* : 1 fr. par vélocipède, s'il y a lieu de créer un passavant ou un certificat de contrôle ou de décharger des pièces.

Il n'est pas perçu de taxe pour le simple contrôle des vélocipèdes.

Salvan. — (Corr.)

M. le Rd Curé Troillet vient, par ordre de ses supérieurs, de quitter la paroisse de Salvan qu'il avait desservie pendant près de 35 ans. Ce changement a vivement ému la population de la paroisse.

Le Rd Curé Troillet a rendu chez nous des services si grands et si nombreux, qu'il laisse un vide qui se comblera très difficilement. Prêtre de bien et de devoir, il s'est dépensé sans compter pour ses paroissiens, et il laisse derrière lui les traces de son activité. L'église de Vernayaz, la chapelle des Marécottes et la réfection de l'église de Salvan sont dues à son initiative et nul ne dira ce que les pauvres de Salvan lui doivent de reconnaissance. Inspecteur scolaire et président de la commission scolaire, il a fait énergiquement son devoir en toutes occasions.

C'est à lui que nous devons l'Ecole ménagère et le cours supérieur pour garçons.

Prêtre érudit, il est en même temps doué de grandes connaissances médicales, mises constamment au service de notre population et il n'y a pas ou presque pas de Salvanin qui n'ait eu recours à ses bons offices. La terrible grippe, qui a fauché bon nombre de nos concitoyens, l'a trouvé constamment au chevet des malades.

M. le Chanoine Troillet nous a quittés en emportant l'estime et la reconnaissance de la population de Salvan, qui demande à ce qu'il revienne souvent chez nous.

Un Salvanin.

Au sujet des allocations.

A une conférence de conciliation présidée par le Département fédéral des chemins de fer, une entente est intervenue entre les représentants de la compagnie, les gouvernements cantonaux et intéressés et le personnel au sujet de l'octroi de nouvelles allocations de renchérissement au personnel du chemin de fer du Sud-Est.

Monthey. — (Corr.)

Demain, dimanche, à 1 h. 1/2, la *Lyre* donnera un concert sur la Place, en face de l'Hôtel Bourgeoisial. Invitation cordiale à tous.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDE
CIRAVEGNA S. C. GENEVE

Jeune fille

de 16 à 18 ans, trouverait emploi comme aide-cuisinière chez J. et H. BERGER Frères, Fabrique de draps à Eclépens. Entrée de suite. Bons soins

Sténo-dactylographe

Jeune fille ayant déjà travaillé dans un bureau cherche place. Connaît la sténo-graphie et la dactylographie. S'adr. sous B B au Journal

Jeune fille

robuste, sachant faire bonne cuisine bourgeoise est demandée pour la fin de septembre, à Genève. Bons gages. S'adr. à Mme CHODAT, Bourg-St Pierre.

Colporteurs

Dames et Messieurs sont demandés par importante maison de gros, pour vente aux particuliers, spécialités, thés, vanille, etc., qualités et prix très avantageux (Bon gain) — Offres sous B 487 L Publicitas S. A., Lausanne.

Bonne à tout faire

pour un Café-Brasserie. Bonne occasion d'apprendre le service. Ecrire à C. Carrier, Café-Brasserie, Place Grenus, Genève.

PERDU - Sac argent -

Mercredi après-midi, à la Cantine du Bois-Noir. Le rapporteur contre 50 fr. de récompense au Bureau de l'Hôtel des Bains de Lavey.

Ouverture de l'Etude du notaire M. Gay-Crosier

Gde Rue Maison du Dr de Cocatrix, St-Maurice

Stipulations - Recouvrements - Gestions - Représentations

Vente aux Enchères

Les Hoirs de Caroline Gollet exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, au Café de M. Georges Cheffre, à St-Maurice, le dimanche 12 septembre 1920 dès 2 h. 1/2, leur part de l'immeuble qu'ils possèdent en Ville de St-Maurice, Grand'Rue, face à la Place du Parvis, comprenant magasin et arrière-magasin, 4 appartements, cave, galetas et bûcher. Eau, électricité. Pour renseignements, s'adres. au soussigné : P. BARMAN, notaire, Monthey.

A VENDRE un porc de 8 tours.

S'adr. à Coutaz Ls de Fçois Vesenez - Vérossaz.

POMMES

Beaux lots soignés, Canada, franc - Roseau, etc. sont à offrir, si possible avec prix, par marchands et propriétaires sous E 33957 L PUBLICITAS S. A. LAUSANNE.

On prendrait, ou éventuellement achèterait

2 vaches à lait S'adr. à Albert Bay, Martigny-Bourg.

A vendre une jolie lale de 9 tours. S'adr. au Journal s. C. V.

A vendre un jeune chien pour la chasse S'adr. au Journal s. C. S.

A VENDRE 2 fourneaux en pierre ollaire, en bon état et à bon prix. S'adr. à Mme Vve Jn. Rarp, à Magnot, Vétroz.

SUIS ACHETEUR

d'eau-de-vie, marc, lie et fruits. Adresser offres à Maurice MARTENET, Monthey.

Offres et demandes de places

ON DEMANDE
comme bonne une gentille **jeune fille**
âgée de 16 à 30 ans, pour aider à la campagne et servir au café, chez 2 vieilles personnes du Jorat, VAUD.
S'adr. au « Nouvelliste »

Secrétaire comptable

expérimentée, cherche occupation pr époque à convenir. Adresser offres sous P 22884 C à Publicitas S. A. LA CHAUX-DE-FONDS.

ON DEMANDE

une femme de chambre une fille de cuisine entrée de suite. Bons gages. Voyage payé. S'adresser à l'INSTITUT BITTERLIN, BEX.

On demande pour bon café à Sion, une **JEUNE FILLE** de 20 à 25 ans, au courant du service. Offres sous T. C. bureau du journal.

On demande **bonne vache** bonne à tout faire sachant cuire. Bons gages. S'adresser au Bureau du « Nouvelliste » sous B. D.

On demande **jeune fille** de 15 à 17 ans, comme aide dans un ménage soigné. En hiver à Genève et en été à Coppet.
Adr. Mme BRUDERLEIN, à Coppet.

Attention !

Il me faut pour Evian, entre le 20 septembre
Portier - Sommelière
Fille de cuisine
100 à 200 fr. par mois.
Voyage payé.

Je demande **Sommelière de café et de salle**
Bonne à tout faire
Employés divers.
PLACEMENT, Bagnes.

Une bonne LINGÈRE
demande travail à domicile. Chez M. Fournier, St-Maurice.

On demande un **domestique**
de toute confiance, connaissant le jardin potager, sachant soigner un cheval et pour faire tous les travaux d'une maison bourgeoise à la campagne. Entrée en septembre ou octobre.
Ecrire sous Y 26901 L
Publicitas S. A. Lausanne

On demande une **personne de confiance**
pour faire un ménage à la campagne. Entrée immédiate. S'adr. à M. Hri Turel, à Huemoz s/ Olon (Vaud).

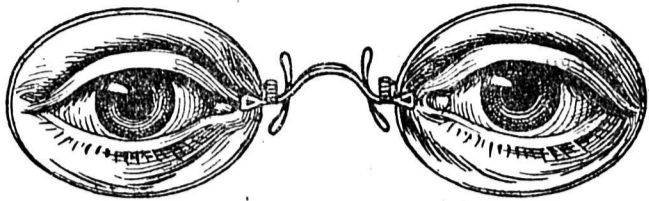
Femme de chambre
sérieuse, connaissant bien son service est demandée dans petite famille du Jura, habitant villa avec installation moderne. Bon gage.
Offres avec prétentions, copies de certificats et photographie sous Z 27248 L
Publicitas S. A. Lausanne

Domaines en France
Un dit dans l'Yonne de 258 ha compr. 2 fermes de 136 et 59 ha de forêts futaie de chêne sur taillis, prix 360 000 fr., un dit dans le Jura de 11 ha à 10.000 fr. et un dit dans la Côte d'Or de 64 ha à fr. 60.000 Le tout argent français On vendrait les deux premières séparément.
S'adr. à M. A. Amarion, Pampigny, Vaud

Apiculteurs
Messieurs les apiculteurs qui se rendront au Comptoir suisse d'Echantillons à Lausanne peuvent se procurer des cartes d'entrées gratuites à l'Etablissement apicole de M. Henri BURNIER, succ. de F. H. Frech, à Lausanne. Visitez mon Stand No 161.

M. Chaudessolle Opticien spécialiste

Rue d'Italie, 38 VEVEY Rue d'Italie, 38



Jumelles à prisme, payable en argent français, prix exceptionnel. Grossissement 6x8x12x16 fois.
Lunettes, pince-nez, baromètres, thermomètres. — Exécution des ordonnances de MM. les oculistes.

Dentiste

DE MROZOWSKI
reçoit tous les samedis de 1 h. à 5 h.
Hôtel de la Poste St-Gingolph

Occasion avantageuse

1 Turbine Duvillard 30 HP avec son régulateur, et une Turbine Schmidt 13 HP, avec son régulateur. — Ateliers de constructions mécaniques, Louis SCHMID, St-MARTIN, LAUSANNE. 2782

On demande **bonne vache** à lait, immédiatement après la désalpe de la montagne. Arletaz Basile, St-Maurice.

A vendre 3 vases de cave
ronds, de 1000 à 1200 litres. S'adr. à M. Jules MORET, Olon (Vaud).

Pommes de terre - 1920 -
Belle Marchandise
Fr. 25 les 100 kgs.
Deslarzes et Vernay
Parc Avicole, Sion.

Instruments de musique
Violons, violoncelles, altos, guitares, mandolines, mandoles, cithares, étuis, cordes et tous accessoires. — Accordéons, tambours, clairons, clarinettes Boehm et ordinaires.
H. Hallenbarter, SION.

Disparition complète des **ROUSSES**
et toutes les impuretés du teint en quelques jours seulement par l'emploi de la Crème Lydia et du Savon Floral. Nombreuses attestations. Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la Pharmacie du Jura, à Bienne contre rembours. de 5 fr.

Le **Fromage**
gras de l'Entremont pour raclette et fondue est déjà arrivé. — Envoi partout.
DESLARZES & VERNAY, Parc avicole, SION.

Religieuse donne secret pour guérir enfant mouillant le lit, et hémorroïdes.
Maison Burot, No 31, Nantes (France)

Tourteaux
de lin pur moulu et en plaques
Moulin agricole, SION.

Châtaignes vertes Fco Sac 5 kg. fr. 5.20
Noix fraîches, sac 5 k. 8.50
» » » 10.16 —
Noix 1919, sac 5 kg 6.—
Raisin blanc, caisse 5 kg. 6.80
Achille Guidi Lugano.

Bicyclette de dame
A vendre belle machine, à l'état de neuf, fr. 250 et une pour garçon à 130 fr. — W. Gessény Bois-Gentil s/ Lausanne.

A vendre
foin et regain, 1re qualité, ainsi que du marais, du flat et de la paille
S'adresser chez Parvex Bernadette, Muraz - Collombey.

- Magasin de Papiers peints -

Couleurs, Huiles et Vernis
Joseph GUALINO
Av. de la Gare, 22 MARTIGNY Téléphone No 145
Gypserie — Peinture — Vitrerie
Verres à vitres et Glaces

Vio Cinéma, St-Maurice
HOTEL DES ALPES

Samedi 11 à 8 h. 1/2 Dimanche à 2 h. et 8 h. 1/2
La Nouvelle Mission de Judex
1er épisode : **Le mystère d'une nuit d'été**
2me épisode : **L'adieu au bonheur**

L'Assurance Mutuelle Vaudoise offre les genres d'assurances suivants :

ASSURANCE INDIVIDUELLE
contre tous risques d'accidents, professionnels et non professionnels
avec garantie des sports du risque de service militaire en temps de paix. Tous frais médic. aux.
Assurance de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers

Assurance des employés et apprentis
Tous les genres d'assurances participent à la répartition des bénéfices.
Pour exercice 1919 20 %
S'adresser à **Th. LONG, Agent général, St-Maurice**

Du samedi 11 au samedi 25 crt.
Nouvelle et dernière
Grande Vente-Réclame
de l'année
25 0/0 de rabais
sur la
Confection pour Dames, Messieurs & Enfants
Complets pour Messieurs, mi-drap et drap de 60 à 120 fr.
Complets pour enfants » » à partir de fr. 32.—
Robes d'été pour dames, » » à partir de fr. 18.—

10 0/0 de rabais sur tous les autres articles
Beau choix de lainages toutes qualités et nuances. — Cotonnes pr tabliers.
Satins provençaux — Toiles blanchies — Lingerie blanche et couleur.
Draps de lit, molletons — Lingés de toilette — Nappage.
Indienne et bezin pour enfouillage — Coutil matelas — Plumes et duvets.
L'immense avantage offert par cette vente a pour but de permettre à ma clientèle et au public en général d'effectuer ses achats de saison dans des conditions exceptionnellement favorables. **Conditions spéciales pour trousseaux**

La vente aura lieu exclusivement au comptant. — Envois contre remboursement.

À la Ville de St-Maurice
Eug. Luisier-Rey-Bellet.

AVIS

Je soussigné avise l'honorable public de Sierre et environs, que j'ai remis mon magasin et atelier d'horlogerie, bijouterie, lunetterie et optique, à M. J. CARLEN, horloger. En remerciant sincèrement ma clientèle de la confiance qu'elle m'a témoignée, je lui recommande mon successeur.
Sierre, le 1er septembre 1920.

G. TSCHUDIN, horloger.
Je soussigné, avise l'honorable public de Sierre et environs que j'ai repris le magasin et atelier d'horlogerie, bijouterie, lunetterie et optique de M. G. TSCHUDIN, à Sierre, avec l'assurance que tous mes soins seront mis à satisfaire pleinement ceux qui me confieront tous travaux concernant mon métier.
Sierre, le 1er septembre 1920.

Vente aux enchères Martigny

Les Hoirs Pierre Girard, à Martigny-Ville, exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront le **dimanche 12 septembre courant**, au Café de l'Hôtel-de-Ville à Martigny-Ville, dès 2 heures de relevée, les immeubles ci-après désignés :

I. Sur Martigny-Combe :
1. Aux Bans, vigne de 299 m2 ;
2. A Champortay, vigne de 446 m2.

II. Sur Martigny-Bourg :
1. Aux Millerettes, pré de 3875 m2 ; Aux Champs du Bourg, pré de 1865 m2 ; 3. Aux Epeneys, pré de 2005 m2.

III. Sur Martigny-Ville :
1. Aux Bévignoux, champ de 756 m2 ; 2. Aux Chantons, champ de 1461 m2 ; 3. Aux Chantons, champ de 1710 m2 ; 4. Aux Chantons, champ de 1710 m2.

Sur Charrat :
1. A Malindzo, vigne de 438 m2 ; 2. Au même lieu, vigne de 206 m2 ; 3. Au même lieu, vigne de 215 m2.
Prix et conditions seront indiqués à l'ouverture des enchères.
Ch. Girard, notaire

LE RÉCURAGE

des planchers de sapin
est un travail pénible. Evitez-le en utilisant
Le CIRALO (Cire à l'eau)
Votre plancher deviendra un parquet ciré qui sera plus propre, plus beau, plus facile à entretenir
Rumpf, Aubort & Cie, fabric., Montreux
Voyez démonstration du 11 au 26 septembre.
au Stand 49 du Comptoir-Suisse à Lausanne.

Valaisans qui venez à Lausanne

rendez-vous au
Café-Restaurant des Chemins de fer
Petit-Chêne 8, (Haut de la Rue)
Spécialité : Vins du Valais 1er choix.
Restauration.
Se recommande : Camille MAYE, prop.
Téléphone 26.

VINS EN GROS
en Fûts et en Bouteilles

A. Terrettaz, Martigny
Fendant — Dôle
Spécialité : Clos de la Tour

Chevrotin extra fin par pièce de 4 à 8 kg. le kg. 4.50
Saindoux pur lard par 5 kg. 3.60
Huile arachide en bonbonne le litre 3.40

Epicerie Alphonse Es-Borrat Monthey

Votre argent
n'est pas perdu quand vous le donnez pour une bonne chaussure. Ce ne sont pas les souliers offerts par annonces à vil prix qui sont profitables, mais bien les souliers vendus à prix avantageux. Ceux-là seuls sont bon marché.
Adressez-vous à nous au besoin. Nous garantissons toute paire expédiée.

Nous expédions contre remboursement : No		Fr.
Souliers pour enfants, cuir ciré	20-26	8.—
» de dimanche No 26-29	13-50	30-35 16.50
» ferrés p. enfants 26-29	13-50	30-35 16.50
» pour garçons	30-35	20.—
» » »	36-39	24.—
» de dimanche pour garçons	36-39	24-50
» de dimanche pour dames, croute cirée	36-42	22.—
» » p. dames, Derby » »	36-42	25.—
» » » Derby Box » »	36-42	29.—
» de travail ferrés pour messieurs	40-47	30.—
» de dimanche pour messieurs, solides	40-47	30.—
» » » Derby Box	40-47	34.50

Garantie pour chaque paire. — Ateliers de réparations
Demandez catalogue illustré gratuit.

Rod. Hirt, fils, Lenzbourg

-- **A vendre, faute d'emploi --**
une bonne et forte mule
S'adres. à M. N. METTAN, La Balma, Evionnaz

Grande Scierie
avec embranchement, outillages modernes multiples, scie à ruban, 5 circulaires, etc. force 80 H. P. Grands dépôts. Superficie 10.800 m2
A VENDRE
pour cause de décès. S'adr. Vve DUMAS, St-Triphon.

SAVON D'OR Schuler
Depuis les blancs aux négrillons Et sur toute la mappemonde Le Savon d'Or, roi des savons, A battu les records du monde.

Banque Coopérative Suisse
Martigny - Sierre - Brigue
délivre des
PARTS SOCIALES
Dernier dividende 5 1/2 0/0
OBLIGATIONS
5 0/0
5 1/4 0/0
5 1/2 0/0
suivant terme
Capital de garantie et réserve
Fr. 4.400.000.--

Vins en gros
Maurice PACCOLAT, à Martigny-Bourg rappelle à son honorable clientèle qu'il a toute l'année à sa disposition des vins blancs et rouges étrangers de tout 1er choix.
Se recommande. Téléphone No 90.
Caisses usagées
mais en bon état et avec couvercle, sont achetées par la
Fabrique de Socques
DUPUIS & Cie
Martigny